

Études sur la spécificité du discours journalistique de la presse écrite – l'éditorial

Résumé: Le discours médiatique nécessite un traitement interdisciplinaire dû à la diversité et aux problèmes soulevés par celui-ci. Ce projet de recherche veut s'avérer une étude cohérente et interdisciplinaire du sens et de la signification que toute une série d'embrayeurs peuvent générer.

Quelles seraient les règles de cohérence qui agissent au niveau du discours de la presse?

Dans ce sens, on peut identifier:

A. des règles de communication:

a) des règles sémantiques: règles de référence, de sélection sémique, de non-contradiction sémantique, de repérage thématique, d'inférence, de progression, etc.;

b) des règles syntactiques: règles logico-syntactiques (inter et intraphrastiques);

c) des règles pragmatiques;

B. des règles métacommunicationnelles (métalogiques, argumentatives, etc.).

Mots-clés: énoncé, déixis, actes de langage, dimension descriptive-informative

Abstract: The media discourse needs to be given interdisciplinary consideration due to its diverse character and to the issues it raises. Our research project is intended to be a coherent and interdisciplinary study of the meaning that a long series of connectors can produce.

Which could be the coherence rules in force at the media discourse level?

We can thus take into account:

A. Communication rules:

a) semantic rules, such as: reference, semantic selection, semantic non-contradiction, thematic location, inference, progression rules, etc.;

b) syntactic rules: logical and syntactical rules (between sentences and within the sentence);

c) pragmatic rules;

B. Metacommunicational (metalogical, argumentative, etc.) rules.

Keywords: utterance, deixis, speech acts, descriptive and informative dimension

1. Les perspectives des genres de discours

En fonction de la perspective abordée, le genre de discours connaît différentes conceptualisations.

Pour Charaudeau, le genre peut être défini par l'ensemble des caractéristiques d'un objet qui réalise de celles-ci une classe d'appartenance, et tout autre objet qui présente les mêmes caractéristiques fera partie de la même classe. Parce que ces objets-ci sont des textes, précise Charaudeau, nous allons discuter de classe textuelle ou genre textuel. De la perspective de l'auteur, pour déterminer une classe textuelle, il faut prendre en considération trois aspects principaux: *le lieu de construction* du sens, *le degré de généralité* des caractéristiques qui définissent la classe et *le mode d'organisation discursive* des textes (*Les médias et l'information* 173).

Par le lieu de construction du sens nous allons comprendre le lieu de production, le lieu de réception, tout comme le lieu du produit final.

Le lieu de généralité des caractéristiques textuelles est l'un discriminant. Au-delà des principes généraux de l'organisation d'un texte, tout comme le principe de cohérence, de coordination, de composition macro-structurante, il faut avoir en vue les grandes fonctions du langage – émotive, conative, phatique, poétique, référentielle, métalinguistique, conformément à la classification de Jakobson.

La problématique des critères d'organisation des textes est considérée par Charaudeau comme étant cruciale. Cet aspect suppose le choix entre deux objets: le discours comme procédé de communication et le discours comme texte configuré. Pour le linguiste, les typologies qui distinguent entre textes narratifs, descriptifs, argumentatifs, explicatifs ou entre les textes injonctifs, déclaratifs, promissifs sont des typologies de procédés discursifs. Pour

Maingueneau, le genre est «un dispositif de communication», «une activité sociale» qui doit accomplir certaines conditions pragmatiques, linguistiques et énonciatives: la finalité directe ou indirecte de l'activité, le statut des partenaires légitimes, le lieu et le moment légitimes, le support matériel de diffusion, l'organisation textuelle (107).

Bien qu'en 1999 il ait proposé une classification des genres en trois catégories: *des genres auctoriaux* – genres créés par l'auteur même qui attribuent une étiquette au texte produit, *des genres routiniers* – qui sont définis en partant des critères situationnels et qui correspondent à des contraintes relativement stables et *des genres conversationnels* – genres qui sont peu normés, dont la composition et la thématique sont instables, il revient sur celle-ci en fonction de deux régimes de généricité. Il distingue ainsi entre le régime des genres conversationnels et celui des genres institués (qui regroupent les genres routiniers et les genres auctoriaux). En ce qui concerne les genres institués, le linguiste distingue quatre modes de généricité selon leur degré de normativité (prescriptions et contraintes):

- Genres institués de mode 1 – fortement normés. Par exemple la correspondance commerciale, l'annuaire téléphonique, les fiches administratives, les actes notariaux;
- Genres institués de mode 2 – pour lesquels existent des contraintes, mais qui offrent aux locuteurs une certaine «marge de manœuvre». Par exemple, le journal télévisé, le fait divers, les guides de voyage;
- Genres institués de mode 3 – avec peu de contraintes, ils incitent à l'innovation. Par exemple, la publicité, les chansons, les émissions de télévision;
- Genres institués de niveau 4 – correspondent aux genres auctoriaux où l'auteur se positionne à l'intérieur d'un champ discursif, où celui-ci (auto)caractérise son énoncé et définit lui-même le statut de son œuvre. Par exemple, les discours philosophiques, religieux, littéraires.

Mikhail Bakhtine (285) considérait que «les formes de langue et les formes types d'énoncés, c'est-à-dire les genres du discours, s'introduisent dans notre expérience et dans notre conscience conjointement et sans que leur corrélation étroite soit rompue. [...] Les genres du discours organisent notre parole de la même façon que l'organisent les formes grammaticales (syntaxiques)».

Conformément à la théorie du linguiste, le locuteur reçoit, au-delà des formes prescriptives de la langue commune (composantes et structures grammaticales), les formes prescriptives de l'énoncé, c'est-à-dire les genres du discours.

Le point de vue d'Adam (1992:11) est l'un textuel, où les genres sont des catégories historiques, pratiques, empiriques et prototypiques «qui renvoient un texte à la chaîne des discours propres à sa formation discursive et qui circulent dans son champ culturel». Le linguiste propose la distinction des concepts TEXTE et DISCOURS en considérant que les pratiques discursives sont des formes élaborées et des objets, par excellence, pluridisciplinaires. Pour lui, dans les formations discursives religieuses, journalistiques, politiques ou littéraires sont produits des genres du discours religieux (tout comme la prière, la parabole), du discours journalistique (le fait divers, l'éditorial), du discours littéraire (l'épopée, la tragédie, etc.).

Pour le linguiste, le texte est un objet d'étude difficile à définir et il propose une approche séquentielle, où les contraintes discursives (propres aux genres) sont directement liées aux pratiques discursives déterminées socio-historiquement.

Adam (1997) soutient que les genres sont des catégories pratiques et empiriques (indispensables à la production des documents écrits, mais aussi oraux), prototypiques (c'est-à-dire définis plutôt en termes d'intention que par des critères strictes) et qui réglementent les énoncés (aussi dans le discours que dans les pratiques sociales). Le plus souvent les genres sont des configurations réalisées entre deux principes contradictoires: l'un de clôture (gouvernés par des règles, où l'on emploie des verbes au passé, la répétition) et l'un d'ouverture (où les règles se déplacent, on emploie le futur, la variation et l'innovation).

2. La théorie et la typologie des genres journalistiques

Le genre d'information médiatique, précise Charaudeau (*op.cit.*), représente le résultat de la jonction d'un certain type d'instance énonciative à un type de mode de discours, à un type de contenu et à un type de dispositif.

Selon le linguiste, le type d'instance énonciative se caractérise par l'origine du sujet énonciateur et son degré d'implication. Cela permet l'identification du texte écrit par une personnalité du monde politique ou par un intellectuel.

Le type de mode discursif construit l'événement médiatique en nouvelle en lui attribuant des propriétés qui dévoilent le traitement général de l'information. Il est organisé autour de trois catégories de base définies en tant que: *le rapport de l'événement* et *la provocation de l'événement*. On distingue ainsi le reportage (*l'événement rapporté/raconté*), l'éditorial (*l'événement commenté*) et le débat (*l'événement provoqué*).

Le type de contenu thématique constitue le macro-domaine auquel la nouvelle se rapporte: événement politique national ou étranger, événement sportif, événement culturel. Cela permet la réalisation de la limite entre la section et la rubrique. La section dévoilerait un découpage de l'événement en macro-thèmes qui correspondent aux grandes aires de l'information (*Politique, Externe, Société, Sport, Culture*), et la rubrique correspondrait à une combinaison d'un mode discursif et d'un certain type de thème qui se retrouverait à l'intérieur de la section. Charaudeau donne pour exemple la section *Culture* avec les rubriques «cinéma», «théâtre», «arts plastiques».

Le type de dispositif apporte par sa matérialité les éléments spécifiques au texte et différencie en même temps les genres en fonction du support médiatique (presse, radio, télévision).

Mainueneau (dans Adam, 1997) identifie cinq éléments définitoires des genres journalistiques:

- Le statut des énonciateurs à un moment donné (journaliste, témoin, expert) et des co-énonciateurs (lecteurs, auditeurs, téléspectateurs) en combinaison avec d'autres statuts (citoyen, homme ou femme, classe d'âge, classe sociale, membre d'une communauté sportive ou religieuse, etc.);
- Les circonstances temporelles et locales de l'énonciation (la situation d'énonciation);
- Le support et la manière de diffusion (presse écrite quotidienne, revue, organe de presse – pour pouvoir les distinguer des autres médias et institutions);
- Les thèmes qui peuvent être introduits (les objets du discours qui sont inséparables des familles d'événements);
- La longueur, le mode d'organisation (la structure de la composition des arguments textuels et péri-textuels).

Adam établit les critères minimaux qui définissent les genres de la presse écrite: le critère sémantique (thématique – «les familles événementielles» et les rubriques), le critère énonciatif (le degré d'assumption des énoncés et

l'identité de l'énonciateur), le critère de la longueur (courts ou développés), le critère pragmatique (buts, intentions communicatives), le critère de la composition (plans de textes et séquences) et le critère stylistique (texture micro-linguistique).

Étudiant les manuels de journalisme, on constate la mise en évidence de deux grands critères en fonction desquels on classifie les genres journalistiques. Le premier critère est celui des genres journalistiques d'information vs genres journalistiques d'opinion. Le deuxième critère a à la base le fait que l'information peut être reçue par le journaliste ou cherchée par lui-même.

Agnès soutient que le choix d'un genre ou d'un autre dépend de l'importance qu'un journaliste accorde à une nouvelle du lieu et du temps dont le journaliste dispose, mais pas de la qualité de l'information.

3. La problématique du genre journalistique – l'éditorial

Charaudeau (2011) soutient que les genres journalistiques sont le résultat d'un mélange des caractéristiques d'un dispositif, du degré d'implication du sujet qui informe et du mode discursif d'organisation choisi. De plus, cela se développe dans une relation triangulaire entre une instance d'information, un monde à commenter et une instance – consommateur gouverné par «une mise de la visibilité», «une mise de l'intelligibilité» et «une mise du spectaculaire».

La «mise de la visibilité» se réfère au fait que l'instance médiatique sélectionne les nouvelles, les événements de manière qu'ils soient perçus le plus vite possible, qu'ils attirent l'attention et qu'ils puissent être reconnus simultanément dans leur distribution thématique.

La «mise de l'intelligibilité» consiste, d'une part, dans l'opération avec des hiérarchies en ce qui concerne le traitement des événements en tant que «événement rapporté/raconté», «événement commenté» ou «événement provoqué», et d'une autre part, dans le mode de réalisation verbale (rédaction), visuelle (montage image-texte) et sonore (paroles, sons) de manière que l'on a l'impression que le contenu de l'information est accessible.

La «mise du spectaculaire» consiste dans l'organisation des moyens de réalisation de manière qu'un minimum d'intérêt soit suscité.

La presse, affirme Charaudeau, est ce domaine de l'écriture où le champ d'activité discursive et sémiologique est celui de la conceptualisation et

s'inscrit dans une relation de communication monolocutive et s'organise sur un support spatial.

Charaudeau précise plusieurs contraintes pour la réalisation des genres de la presse écrite, parmi lesquelles:

- «l'exigence de visibilité» conformément à laquelle la presse est obligée d'organiser son journal de manière que les nouvelles soient facilement repérées par le lecteur. On cite ici la mise en page, les titrilles;
- «l'exigence de lisibilité» conformément à laquelle la presse est obligée d'exposer le plus clairement possible le résumé des événements qui ont lieu en espace public par l'intermédiaire des modes discursifs de «l'événement rapporté/raconté»;
- «l'exigence d'intelligibilité» est directement liée à tout précisé ci-dessus et il se réfère spécialement au commentaire réalisé sur l'événement;
- «l'exigence de dramatisation» peut être perçue par les manières de rédaction des articles et surtout des titres. (*op.cit.* 180)

John L. Hulteng affirme que «l'éditorial peut être aussi la conscience du journal et dans une mesure importante, la conscience de la communauté». (in Popescu 245).

Dans la littérature de spécialité, l'éditorial est défini comme étant un article où l'on prend position envers un fait d'actualité et forme un point de vue de la publication sur le problème respectif. Le plus souvent, il n'est pas signé et représente la position commune de l'équipe rédactionnelle, engageant implicitement la responsabilité morale de celle-ci.

La politique, le social, l'économique, l'éducation, la criminalité, les infractions sont des champs privilégiés de l'éditorial, mais cela ne signifie pas qu'il y ait un sujet interdit à l'éditorial.

Ce genre journalistique réalise la liaison avec la communauté à laquelle il s'adresse, et la structure, sa manière de réalisation, le style dans lequel il est rédigé assurent le spécifique et le profil du journal.

Van Dijk considère que les fondements sociaux et cognitifs des éditoriaux peuvent être identifiés même dans leur structure, parce qu'ils apparaissent très rarement à la première personne et d'autant plus qu'il n'y a pas d'expositions d'expériences personnelles (in Florea 190).

Contrairement aux articles d'opinions/commentaires, l'éditorial ne se propose pas d'informer, mais d'exprimer un point de vue dans le but d'expliquer les événements de l'actualité politique ou sociale. L'opinion exprimée par l'éditorial est l'une institutionnalisée et non pas personnelle.

À remarquer le fait que les situations suivantes sont possibles: l'éditorial commente l'événement considéré par la rédaction comme le plus important, annoncé sur la une et traité dans plusieurs articles dans les pages suivantes, où l'éditorial commente l'un des articles secondaires ou approfondit un événement important de politique interne présenté dans une nouvelle ou un reportage.

Le Figaro insère constamment l'éditorial dans la deuxième page de la section *Débats & Opinions* à côté de la chronique et l'analyse. Il peut être retrouvé sur l'une des pages 14, 15, 16, 17. Quelle que soit la page où il apparaît, l'éditorial est l'écho des nouvelles de l'une des sections *France Politique, International* ou du cahier *Le Figaro Économie*.

L'emploi du pronom indéfini *on*, des constructions impersonnelles *il est certain, il convient* marque la tendance vers l'objectivité de l'instance énonciative dans les editoriaux des quotidiens français. Le point de vue de l'éditorialiste s'exprime par des modélisateurs, des marques de la démarche argumentative.

4. Justification du choix du corpus

La prémisse de la recherche a été que l'article de presse est un acte de discours et par conséquent, une forme d'action linguistique, socio-institutionnalisée et idéologique.

La presse écrite peut rendre possible une telle recherche, car elle détient une large gamme de types de textes.

Par rapport à ce qui a été dit, le journaliste «se reformule» en tant que lecteur qui voit l'événement conformément à son propre univers (qui fait quoi?, avec qui/quoi?, où? comment?, etc.). Cette opération de réécriture fait appel à des connaissances communes des deux et la dimension descriptive-informative se retrouve modalisée, soumise aux variations aspectuelles, déictiques, aux relations logiques et lexico-sémantiques.

Le corpus que j'ai choisi est constitué du journal *Le Figaro* du 13 octobre 2010.

5. Analyse de l'éditorial publié dans *Le Figaro* en 2010

Pour ce qui est de l'organisation textuelle et énonciative:

- l'organisation et la longueur du texte: planification *ad-hoc* qui inclut des séquences descriptives, explicatives et argumentatives; il s'agit d'un texte court;
- le degré d'implication de l'instance énonciative: bien qu'il s'agisse d'un événement commenté, cela ne suppose pas obligatoirement des marques de la subjectivité linguistique;
- des procédés d'organisation microstructurale: des schémas syntaxiques récurrents, des reformulations paraphrastiques, des modalisateurs, des marques d'évaluation axiologique;
- pour le périphrase – il est réduit à un titre court et une photo-portrait de l'auteur;

Du point de vue pragmatique et discursive, nous pouvons affirmer que le mode discursif de mise en scène de l'information est un événement commenté, mais pour ce qui est de l'organisation macrostructurale, nous avons constaté que la fonction pragmatique consiste à persuader (*faire croire*), les actes de discours ayant la fonctions d'*évaluer*, d'*interpréter*; quant aux stratégies discursives, on a à faire à *l'argumentation directe* ou *indirecte*.

La finalité persuasive suppose exprimer un point de vue par rapport à l'événement et le soutenir par des arguments, ayant pour but de convaincre. Le point de vue exprimé appartient à une instance interne et engage la responsabilité de toute l'équipe rédactionnelle. Mais l'assumption de l'énoncé par le locuteur (le journaliste) n'implique pas obligatoirement la présence des marques de la subjectivité linguistique telles les déictiques pronominaux *je*, *moi*. Selon Dubied et Lits, dans la déixis il faut inclure les syntagmes nominaux du type *le premier ministre*, *le projet de réforme*, les soi-dites *descriptions définies* qui supposent un cadre de coréférentialité entre l'instance médiatique et le lecteur.

Si le texte de presse, y compris l'éditorial, fait appel souvent à *l'effacement énonciatif*, c'est parce que le journaliste «se veut le porte-parole de la communauté la plus large possible, plutôt que héraut de ses propres opinions» (Dubied et Lits). La tendance d'objectivation de l'instance énonciative se manifeste dans l'emploi du pronom personnel indéfini *on*, des constructions impersonnelles *il est certain*, *il convient*, *faut-il le dire*. Tous ces éléments se retrouvent dans l'*incipit* de l'éditorial: «*Il ne suffit pas de crier victoire pour démontrer que l'on a gagné*».

La structure globale de l'éditorial a pour base une planification qui inclut: 1. évocation de l'événement et des positions qui ont été déjà

exprimées; 2. affirmation d'un point de vue propre en accord ou en désaccord avec les positions mentionnées; 3. présentation des arguments en faveur du point de vue soutenu par le journaliste qui peut se rallier ou non à une position déjà exprimée en public.

Le Figaro insère constamment l'éditorial dans la deuxième page de la section **Débats / Opinions**, à côté de la *chronique* et de *l'analyse*.

L'éditorial signé par Capèle est l'écho des matériaux informatifs insérés dans la section **France Politique** de l'édition du 13 octobre 2010. *Fermeté sur les retraites* est la variante nominalisée du titre d'un article paru dans la même édition du journal, à la page 3 *Malgré la mobilisation, Fillon reste ferme*.

L'événement à l'ordre du jour est l'amplification des actions de protestations déclenchées par les syndicats contre le projet de réforme en ce qui concerne l'augmentation de l'âge de retraite de 60 à 62 ans. Aux pages 3 et 4 de cette section, on trouve trois synthèses des déclarations qui mettent en évidence le tandem pouvoir-opposition:

Royal demande le retrait de la réforme

Aubry met en garde contre «les risques d'affrontement»

Et pendant ce temps, le Sénat continue à examiner le projet de loi

On constate de nouveau l'apparition des parallélismes qui souligne la symétrie des deux positions antagonistes. Les trois titres ont à la base le même modèle syntactique (sujet+verbe+complément du verbe) et, par l'intermédiaire des éléments de relation du troisième titre (*et pendant ce temps*) ils s'enchaînent en formant une unité complexe.

Nous avons précisé que l'éditorial tend vers l'objectivation de l'instance d'énonciation. Dans ce cas aussi, car on trouve les caractéristiques suivantes: *on* dont la référence varie entre *ils-nous-vous*, des locutions impersonnelles.

Il ne suffit pas de crier victoire pour démontrer que l'on a gagné

D'abord, faut-il le rappeler, parce que la situation l'exige

Toute démarche argumentative déclarée comme l'est l'éditorial suppose une confrontation d'opinions, ce qui implique dans la construction en texte des deux positions énonciatives antagonistes: la position du locuteur qui s'assume dans le présent acte d'énonciation et la position de son adversaire idéologique. Dans ce cas, la première prise de position appartient à Capèle qui considère parfaitement justifiée la décision du gouvernement de mener à bon la réforme des retraites. La deuxième prise de position appartient aux opposants du projet, le parti socialiste qui exige de renoncer à ce projet et de prendre en considération son propre projet.

Alors que la gauche, Martine Aubry en tête, fait mine de s'inquiéter de «risques d'affrontement» tout en soufflant sur les braises, le gouvernement reste à juste titre décidé à mener la réforme à son terme... On peut s'opposer sur les modalités de sauvetage mais il faut bien admettre une évidence: le choix de repousser l'âge légal du départ à la retraite est incontournable.

Chaque argument que l'éditorialiste apporte contribue au soutien de son point de vue. Les arguments sont introduits par des connecteurs pragmatiques doublés par les organisateurs textuels. Leur rôle est de marquer le plus clairement possible les étapes de l'argumentation:

D'abord parce que la situation l'exige

Il a d'ailleurs été décidé dans tous les pays comparables au nôtre

Le PS ne conteste en fait pas vraiment cette analyse puisque...

La deuxième raison de ne rien céder tient au déroulement des événements

Autrement dit, si le système français n'est pas réformé, il court le risque de chuter, l'augmentation de l'âge en vue de la retraite a été aussi réalisée dans d'autres pays comparables à la France et de plus, le projet de réforme a subi plusieurs modifications dès sa première phase.

A tel point que les défenseurs les plus acharnés de la réforme redoutent qu'on ne la vide de sa substance. Mais rien n'y fait. Enfermés dans une logique de surenchères, hermétiques à la recherche d'un consensus, syndicats et PS feignent d'ignorer ces concessions et exigent un retrait du texte, qu'ils savent impossible. A ce stade de la discussion, l'autisme qu'ils dénoncent ne se trouve pas forcément où ils le disent.

Le désaccord par rapport aux actions et au discours des partis de gauche trahit un certain degré d'implication affective de la part de l'éditorialiste:

- l'énoncé négatif: *mais rien n'y fait* c'est-à-dire *tout est en vain*;
- les qualificatifs: *hermétique, enfermés dans* attribués directement à l'opposition
- la catégorisation: *l'autisme qu'ils dénoncent* attribuée implicitement à l'opposition.

Par le sens connotatif, *hermétique, enfermés, l'autisme* s'inscrivent sur le même axe sémantique avec les autres qualificatifs.

En conclusion, l'éditorial du journal *Le Figaro* est réalisé conformément à toutes les règles du genre: c'est un article à fonction persuasive et avec une structure argumentative marquée. L'opposition entre les opinions formulées bénéficie des marques linguistiques typiques: connecteurs argumentatifs, organisateurs textuels, structures négatives. Il y a aussi des éléments qui contribuent aux qualificatifs, à la construction du point de vue de l'éditorialiste. Celui-ci engage la position de toute l'équipe rédactionnelle tout comme le prouve la position de Capèle dans la rédaction du *Figaro* – il est directeur adjoint.

Bibliographie

- Adam, Jean-Michel, *Les textes: types et prototypes*, Paris, Nathan, 1992.
- Adam, Jean-Michel, «Unités rédactionnelles et genres discursifs: cadre général pour une approche de la presse écrite», in *Pratiques*, N°94, 1997, p. 3-18.
- Agnès, Yves, *Manuel de journalisme*, Paris, La Découverte, coll. *Repères*, 2002.
- Bakhtine, Mikhail, *Esthétique de la création verbale*, Paris, Gallimard, 1984.
- Carreira, Maria Helena Araujo, «Faits et effets linguistiques dans la presse actuelle», in *Travaux et documents*, N°4, 1999, p. 251- 267.
- Charaudeau, Patrick, *Les médias et l'information. L'impossible transparence du discours*, Bruxelles, De Boeck, 2011.
- Charaudeau, Patrick, Maingueneau, Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Éditions du Seuil, 2002.
- Dubied, Annik et Lits, Marc, «L'éditorial, genre journalistique ou position discursive?», *Pratiques*, 94, 1997, p. 49-61.
- Florea, Ligia-Florea, *Gen*, «Text și discurs jurnalistic. Tipologia și dinamica genurilor», în *Presa scrisă română și franceză*, București, Editura Tritonic, 2011, p. 308-314.
- Gulich, Elisabeth, Kotschi, Thomas, «Les marqueurs de la reformulation paraphrastique», in *Cahiers de linguistique française* 5, 1983, p. 305-351.
- Jakobson, Roman, *Essais de linguistique générale*, Paris, Minuit, 1963.
- Maingueneau, Dominique, «Analysing self-constituting discourses», in *Discourse studies*, vol.1, 2, London, Sage, 1999, p. 175-200.
- Maingueneau, Dominique, *Retour sur une catégorie: le genre en Textes et discours: catégories pour l'analyse*, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon, coll. Langage, 2004.

Diversité des approches en analyse du discours médiatique et scientifique

Martin-Lagardette, Jean-Luc, *Le guide de l'écriture journalistique*, Paris, La Découverte, Coll. Guides, 2003.

Montant, Henri, *Commentaires et humeurs. Billets et éditoriaux, critiques, pamphlets, chroniques, échos*, Les Guides du Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, Paris, 1994.

Mouriquand, Jacques, *L'écriture journalistique*, Paris, PUF, coll. *Que sais-je?*, 2005.

Popescu, Cristian Florin, *Manual de jurnalism. Redactarea textului jurnalistic. Genurile redacționale*, București, Editura Tritonic, 2003.

Voirol, Michel, *Guide de la rédaction*, Centre de formation et de perfectionnement des journalistes, Paris, 2007.